



## Victime d'une arnaque sur site de petites annonces.

Par **Elorsh**, le **22/06/2012** à **19:41**

Bonsoir,

j'ai souhaité acheté un bien sur le site leboncoin.fr à un particulier,

après discussion je lui ai fait le 29/05 un virement bancaire de 160€.

La personne m'a envoyée un colis qui ne correspondait pas du tout à l'objet attendu (il s'agissait d'un colissimo souple alors que le colis aurait dû être assez volumineux).

J'ai refusé le colis et ai informé mon vendeur de mon souhait de remboursement.

Depuis, plus de nouvelles je lui ai récemment envoyé une lettre de mise en demeure à l'adresse qu'il m'avait indiqué.

Le commissariat de Police m'a basculé vers le TGI qui m'a basculé vers le Tribunal d'Instance qui m'a conseillé d'être informé de la marche à suivre avec un avocat. Ce que je fais.

Je possède les pièces suivantes en ma possession :

- RIB du vendeur
- Numéro de téléphone & adresse (qui semble appartenir à l'un de ses proches très facilement traçable donc).
- Copie de TOUT les mails échangés.
- Historique des appels
- Copie de la carte nationale d'identité du vendeur.

Voilà.

Vous remerciant par avance.

Cordialement,

Étienne